



Bulletin d'adhésion 2012

Section Escalade

<http://www.uspcarp.fr>

USPCARP passionnément

Adhésion initiale Renouvellement

Nom: _____ Prénom: _____ Date de naissance: ____ / ____ / ____
Adresse: _____ Code postal: _____ Localité: _____
Tél mobile: _____ Email: _____

1 - CONDITIONS D'ADHESION USCPCArp: 10,00 €

Cochez cette case si vous êtes déjà inscrit(e) à USCPCArp 2010 et précisez la section: _____ ⇒ 0,00 €

A - Salarié(e) PSA N° AGAPE: _____
 Carrière sous Poissy Vélizy A B Meudon Citroën Sport
 St Ouen Asnières Paris XVII

B - Salarié(e) autre site PSA: _____ Retraité(e) PSA

C - Ayant droits } Conjoint(e) salarié } Nom, prénom du salarié PSA: _____
 } Enfant } Site de rattachement: _____

D - Membre extérieur nom, prénom, site de rattachement du parrain: _____

L'adhérent à l'USPCArp déclare avoir pris connaissance des conditions d'assurance souscrites par l'Association que vous retrouverez sur le site www.uspcarp.fr en rubrique pratique.

Le certificat médical est obligatoire. Indépendamment du certificat médical, je déclare sur l'honneur être apte à la pratique de tous les sports que je pourrais pratiquer au sein de l'USPCArp. En cas d'un éventuel problème de santé durant l'année, je m'engage à en avertir immédiatement la direction de l'USPCArp

le : ____ / ____ / 201__ Signature: _____

Conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi N°78-17 du 6 janvier 1978, vous pouvez utiliser votre droit d'accès et de rectification des informations vous concernant, en faisant la demande à l'USPCArp.

2 - CONDITIONS D'ADHESION USCPCArp section ESCALADE: 15,00€ (gratuité en formule « Découverte » ou enfant de moins de 16 ans)

A - Vous n'êtes pas titulaire d'une licence sportive:
 A1 - Participation régulière aux sorties: coût adhésion = 15,00€ + prix licence FFME = 48,00€
ATTENTION: Licence FFME obligatoire.
 A2 - Formule « Découverte » ⁽¹⁾ soit une seule sortie de 2j maxi dans la saison: gratuité
 A3 - Enfant de moins de 16 ans: gratuité

B - Vous êtes déjà titulaire d'une licence FFME, CAF, FSGT ou autre: coût adhésion = 15,00€
Précisez N° licence: _____ Club de rattachement: _____

3 - REGLEMENT DES ADHESIONS: chèque à l'ordre de « Section ESCALADE USCPCArp »

A - Activité nécessitant la licence: _____ **Montant global adhésion**
10,00€ ⁽²⁾ + 15,00€ + 48,00€ = 73,00€ ou 63,00€
B - Formule découverte ou enfant de moins de 16 ans: _____ 10,00€ ⁽²⁾ ou 0,00€

Faire parvenir un seul chèque, le bulletin et le certificat médical à:
Michel MALDY ou Michel MALDY
DRD/DSTY ADN 1 rue de la Bourdonnais
VV500 - VELIZY A 78960 VOISINS LE BRETONNEUX

⁽¹⁾ La formule « Découverte » s'applique aux personnes désireuses de découvrir la section Escalade en participant à une sortie de 2 jours maxi. Dans le cas d'une deuxième participation parmi les offres de la saison courante ou à venir, le droit d'entrée de 15,00€ sera demandé.

⁽²⁾ 0,00€ si déjà adhérent USCPCArp via une autre section.